

Premier temps informatif

Rappel des réunions précédentes à partir de l'AG du 7 novembre 2025

Première question : Comment mobiliser les retraités CFDT qui ne participent plus ?

Être diplomate

Mettre en valeur une offre culturelle et permettre aux retraités de participer et ainsi faire du lien

Exemple ; sur la culture et les loisirs pour tous à Bierville avec + de 50 militants, participation d'un sociologue + des apports juridiques ...

Sans doute existe-t-il dans les autres régions d'autres activités culturelles ..

Un CR sera fait dans la revue retraités militants d'octobre-nov-décembre

Autre question : Comment diffuser l'information ?

La revue retraités militants n'est pas distribuée à tout le monde ; (6 numeros par an) qui peut être fournie gratuitement par les syndicats de retraités aux militants.

Le dernier numéro porte sur la France des Heritages : faut-il les taxer ?....la période des 50 dernières années est une période faste qui n'a jamais été vécue antérieurement... (et qui ne le sera peut-être plus jamais) d'où cette question.

Les effectifs ; tableaux à joindre

Les effectifs de syndiqués sont en augmentation par rapport à l'an dernier,

La question des non PAC est une charge mais évolue positivement

Les revues

Chaque adhérent reçoit la revue CFDT + profession éducation : se pose la question du paiement tout le monde reçoit l'encart CFDT EFRP qui comprend un encart de 2 pages sur les activités des retraités. Dans le prochain encart un texte est prévu sur l'isolement.

Proposition à propos des cotisations et leur évolution : cette question devrait être traitée par les structures et non par les adhérents présents.

Cette question des cotisations fait partie des résolutions internes du congrès dans la 7eme partie.

Celle-ci traite de la question de la cotisation syndicale et de sa répartition entre les différentes structures. Le texte précédent date d'une trentaine d'année mais la répartition des charges a évolué.

Actuellement le coût du système d'information et sa sécurisation est pris en charge par la confédération. (cf. cyberattaque). Le travail de réflexion sur cette évolution des cotisations est en cours depuis 2 ans.

La proposition est une augmentation de 0,2 points ce qui ferait 0,70% pour les retraités et 0,95% pour les actifs (Certains autres syndicats vont déjà jusqu'à 1%).

Dans la réflexion il est nécessaire de tenir compte des difficultés potentielles : la cotisation assure les moyens, à la CFDT, de vivre, mais peut se poser la question des locaux lorsque ceux-ci sont prêtés gracieusement par les municipalités, comme à Carcassonne où le RN les a repris.

Autre risque à intégrer : celui de la suppression du crédit d'impôt en cas d'arrivée au pouvoir du RN, mais il s'agit d'un risque récurrent qui concerne depuis un moment également les dons aux associations.

Dans le cadre des débats d'avant congrès beaucoup d'amendements aux résolutions interne et externe avaient déjà été acceptés. A noter que les amendements proposés par le syndicat des retraités de la Métropole lilloise représentaient 10% des amendements proposés par les syndicats de retraités.

Le conseil national (tous les secrétaires généraux des syndicats EFRP) se réunira en octobre :

l'UFR est invitée à présenter l'aide apportée pour les élections professionnelles, les pensions modestes etc...

Cela sera présenté dans la lettre électronique qui est, normalement, envoyée directement à tous les adhérents et qui est visible sur le site. Pour ceux qui ne la reçoivent pas une diffusion est prévue à l'interne de ce groupe.

Deuxième temps : la démocratie thème choisi pour cette année mais difficile à délimiter.

Présentation d'un texte de réflexions-idées à travers trois dimensions :

- Un état des lieux,
- Le développement du thème Vérités -démocratie
- Une proposition pour l'AG

L'état des lieux n'est pas rassurant, la situation semble plutôt négative. Le système politique serait grippé.

Se pose la question de la définition de « faire de la politique » : la CFDT fait elle de la politique ?

Et celle de la fonction des élections : être élus confère-t-il tous les droits ?

Les élections présidentielles sont une condition nécessaire mais pas suffisante, comprenant le risque de ne prendre des décisions qu'au regard des 51% qui ont votés pour, le taux d'abstention est par ailleurs en augmentation.

Il existe cependant 2 contre-pouvoirs : la vie sociale et associative et le pouvoir judiciaire indépendant (conseil d'état et conseil constitutionnel)

Pourquoi « vérités au pluriel » ?

Les relations entre les scientifiques et la population ne se sont pas évidentes : les différents discours scientifiques peuvent entraîner la confusion car il n'y a pas forcément accord.

La vérité scientifique est contestée ;

Il existe donc plusieurs « vérités » : celle des savoirs (connaissances scientifiques) celle des faits factuels incontestables, et celle issue des réalités sociales, économique et culturelle.

La démocratie serait un objectif à atteindre (et non une valeur)

8 domaines pourraient être sujets lors de l'AG (cf. le texte)

Est exclue la question qui pourrait se poser : pourquoi ça marche si mal ?

Ce qui est nouveau dans ce domaine ce sont les dimensions psychologiques.

Deux pistes, pour l'AG, sont possibles : une conférence débat , comme proposée lors du dernier temps de travail en avril ou la conduite d'échanges avec les personnes présentes.

Pour cette dernière proposition :

A partir d'un tableau de bulles ... la réflexion pourrait porter sur comment à partir de ces différentes bulles progresser vers la démocratie /

Plusieurs questions se posent : quelles sont les conditions pour que la démocratie tienne compte notamment des valeurs telles que celles énoncées dans les droit de l'homme ? Qu'est ce qui est le plus important et comment toutes ces bulles



s'articulent-elles ?

Qu'est ce qui fait démocratie ?

Pour animer le débat : proposition de développement de la capacitation citoyenne pour intervenir sur des éléments concrets

Se pose la question de la construction de l'intérêt général, trois niveaux sont à prendre en compte : l'information, la consultation et la délibération collective

Il s'agit de rendre explicite les différents points de vue afin d'aller vers un accord possible qui ferait consensus .

Partir des Vérités et des savoirs pourrait être une piste : parmi les vérités-réalités , se trouve la question de la santé mentale, le développement de la capacité à s'exprimer pourrait être une voie vers « plus de démocratie ». Quel rôle l'école joue-telle ?

autre vérité à prendre en compte le repli sur soi des gens, la peur qui pourrait les conduire à voter RN, parce que « on n'a pas encore essayé », parce que c'était mieux avant etc .

Comment modifier ces intentions ? Comment faire reculer la peur ?

Toutes ces questions restent entières...

Le débat autour de la démocratie pourrait permettre de trouver des pistes pour ensuite agir sur le terrain.

A suivre donc...